

Les objectifs de la formation « Accompagnement de la démarche de V.A.E » sont les suivants :

- S'approprier les attendus et les exigences de la démarche de V.A.E (valorisation et transposition potentielle des compétences acquises), légitimer et organiser son engagement.
- Maîtriser le référentiel du Diplôme visé – Savoir se l'approprier et savoir s'en distancer.
- Savoir décrire et analyser les compétences acquises par l'expérience.
- Savoir choisir les situations de travail les plus significatives des compétences acquises en lien avec le référentiel du diplôme visé.
- Savoir théoriser sa pratique et référencer son écrit, revisiter ses savoirs théoriques et s'approprier des connaissances nouvelles.
- Connaître les contextes d'intervention des professionnels titulaires du diplôme visé (y compris ceux en marge de l'expérience professionnelle du candidat).
- S'approprier la méthodologie rédactionnelle du Livret 2 et construire un document formellement en adéquation avec les attendus.
- Savoir organiser ses annexes et apporter les « preuves » de l'acquisition des compétences.
- S'approprier la méthodologie de l'oral et préparer sa soutenance en lien avec les attendus.

Les contenus de la formation sont les suivants :

- Présentation du Centre de formation et du Centre de Ressources documentaires – Espace à disposition des stagiaires pendant et en dehors des séances d'accompagnement.
- Approche collective du référentiel des diplômes et des fonctions inhérentes, de l'architecte globale du Livret 2 et des attendus.
- Présentation de la « fonction conseil » de l'accompagnement et des objectifs de la formation.
- Présentation en collectif des parcours, motivations, choix du diplôme visé pour chacun des personnes engagées dans la démarche de V.A.E.
- Clarification des notions « en jeu » (enjeux) : capacité/compétence – acquis de l'expérience – statut/mission/fonction/rôle.
- Soutien aux choix des situations de travail en cohérence avec les Domaines de compétences à valider.
- Engager à des reprises théoriques potentielles dans la compréhension et la maîtrise du, des contextes d'intervention (politiques sociales, fonctionnement institutionnel, problématiques des personnes accueillies ...).
- Accompagnement individualisé à la rédaction du Livret 2 : sens de l'écrit, argumentation, « dire je dans le nous », rendre explicite l'implicite, enjeux autour de l'écrit, la notion de « preuve » ...
- Solliciter la transmission régulière des écrits réalisés pour les faire évaluer et évoluer.
- Compréhension du sens de l'organisation des annexes et de leurs référencements.
- Evaluation individualisée de la maîtrise et de l'appropriation du Livret 1 formalisé.

- Approche méthodologique collective de l'épreuve orale et préparation individualisée de chaque candidat avec l'organisation de soutenances blanches.

Objectifs	Contenu
<p>Appropriation du dispositif de la V.A.E et des exigences de la démarche</p> <p>Accompagnement pédagogique des candidats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants et présentation de l'institution (espaces, centre de documentation, fonctionnement), de la fonction « conseil » dans le processus et de l'expérience de l'accompagnement. • Présentation des candidats : parcours, motivations à s'engager dans la démarche de VAE plutôt qu'en formation « classique », choix du diplôme ... • Echanges autour de la « compréhension » du Livret 2 et des attendus et présentation de l'architecture globale du dossier. • Sollicitations quant à la production d'un écrit relatif aux motivations et à la légitimité de la démarche de VAE. • Approche collective du référentiel et des fonctions inhérentes. • Clarification des notions « en jeu » (enjeux) : capacité/compétence – acquis de l'expérience – statut/mission/fonction/rôle. • Echanges autour des écrits de motivation produits par les candidats (présentation, difficultés, questionnements ...). • Choix des situations de travail en cohérence avec les fonctions à valider. • Orientation sur les <i>reprises théoriques</i> potentielles dans la compréhension et surtout la maîtrise du cadre d'intervention (fonctionnement institutionnel, textes juridiques, concepts ...).
<p>Réflexion sur la Pratique Professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges autour de la question de la valorisation de l'expérience et du descriptif des acquis de l'expérience du candidat. • Mesure des limites de ces acquis au regard du référentiel et des quatre fonctions. • Mesure des difficultés rédactionnelles potentielles (savoir dire « je », rendre explicite l'implicite, argumenter ses pratiques, valoriser les acquis ...).
<p>Soutenir la rédaction des livrets 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la rédaction : sens de l'écrit, argumentation, « dire je », rendre explicite l'implicite • « Lorsque l'on expose, on s'expose » : enjeux autour de l'écrit. • La question de la maîtrise de ces écrits (projection soutenance). • Les écrits professionnels.
<p>Finalisation du Livret 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture linéaire conjointe des travaux du candidat et conseils pour reprises potentielles. • Sens et organisation des annexes. • Evaluation de la confiance du candidat quant à la démarche VAE (après finalisation de son écrit) et premiers conseils pour la soutenance.
<p>Préparation à la soutenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approche méthodologique de l'oral. • Mise en situation concrète (jury fictif de trois personnes, respect du cadre de la soutenance). • Retours sur l'exercice individualisé et conseils pour le positionnement à l'oral